

Architecture du programme

1. Axes prioritaires et objectifs spécifiques

La stratégie du Programme opérationnel (PO) INTERREG V Rhin Supérieur s'articule autour de 12 objectifs spécifiques, répartis entre 4 axes prioritaires.

La contribution d'un projet à l'un de ces 12 objectifs spécifiques constitue le premier critère d'évaluation de son éligibilité. Le détail des enjeux et attentes du programme au regard de chaque objectif spécifique est consultable dans le Programme opérationnel.

<p>Axe A</p> <p>Croissance intelligente</p> <p>Faire du Rhin supérieur une région transfrontalière de la connaissance et de l'innovation compétitive sur le plan international</p>	<p>Objectif spécifique 1 Accroître les capacités transfrontalières pour une Recherche & Innovation de pointe dans le Rhin supérieur</p> <p>Objectif spécifique 2 Accroître la participation des entreprises à des projets transfrontaliers de Recherche & Innovation en partenariat avec les organismes de recherche et d'enseignement supérieur</p> <p>Objectif spécifique 3 Augmenter le nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur</p>
<p>Axe B</p> <p>Croissance durable</p> <p>Promouvoir un développement respectueux de l'environnement dans les territoires, l'économie et la mobilité de l'espace transfrontalier du Rhin supérieur</p>	<p>Objectif spécifique 4 Améliorer la protection des espèces végétales et animales sur le plan transfrontalier dans l'espace du Rhin supérieur</p> <p>Objectif spécifique 5 Améliorer la qualité des services rendus par les écosystèmes dans l'espace du Rhin supérieur</p> <p>Objectif spécifique 6 Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur</p> <p>Objectif spécifique 7 Limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier à travers le développement de transports à faible impact environnemental dans l'espace du Rhin supérieur</p>
<p>Axe C</p> <p>Croissance inclusive</p> <p>Promouvoir l'emploi dans l'espace transfrontalier du Rhin supérieur</p>	<p>Objectif spécifique 8 Étendre les possibilités transfrontalières de développement et de débouchés pour les PME du Rhin supérieur</p> <p>Objectif spécifique 9 Augmenter l'offre d'emploi à travers le développement de secteurs économiques stratégiques dans le Rhin supérieur</p> <p>Objectif spécifique 10 Augmenter l'emploi transfrontalier dans le Rhin supérieur</p>
<p>Axe D</p> <p>Cohésion territoriale</p> <p>Promouvoir la coopération transfrontalière entre les administrations et les citoyens dans l'espace du Rhin supérieur</p>	<p>Objectif spécifique 11 Améliorer l'offre de services transfrontalière des administrations et des institutions</p> <p>Objectif spécifique 12 Augmenter l'identification des citoyens à l'espace transfrontalier du Rhin supérieur</p>

2. Indicateurs

Le Programme opérationnel contient de nombreux indicateurs afin de relever les résultats atteints au sein de chaque objectif spécifique du programme INTERREG V Rhin Supérieur. Il convient de distinguer les indicateurs de résultat et les indicateurs de réalisation.

2.1. Indicateurs de résultat

Les indicateurs de résultat mesurent l'atteinte des objectifs spécifiques du PO. Une valeur initiale a été identifiée pour chaque indicateur de résultat inscrit dans le PO, de même que des valeurs intermédiaires et des valeurs cibles. L'évolution des valeurs correspondantes sera régulièrement contrôlée tout au long de la période de programmation 2014-2020.

Les améliorations recherchées *via* la mise en œuvre des différents objectifs spécifiques sont, par nature, visibles à moyen ou long terme et ne sont pas seulement influencées par les projets cofinancés dans le cadre du programme. La contribution concrète des projets cofinancés à ces indicateurs ne peut pas toujours être identifiée de manière précise.

Lors de l'élaboration de la demande de concours communautaire, c'est la contribution **qualitative** de chaque projet aux indicateurs de résultat de l'objectif spécifique concerné qui doit être mentionnée. Les rapports de projet permettront alors de vérifier dans quelle mesure la contribution décrite a effectivement été réalisée durant la mise en œuvre du projet.

Liste des indicateurs de résultat du programme INTERREG V Rhin Supérieur :

Objectif spécifique	Indicateur de résultat
1	Part de chercheurs actifs sur le plan transfrontalier dans le Rhin supérieur
2	Nombre d'entreprises participant à des projets transfrontaliers de R&D en partenariat avec des structures de recherche et d'enseignement supérieur
3	Nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur
4	Nombre d'initiatives transfrontalières en faveur de la protection des espèces animales et végétales
5	a) Qualité globale des eaux souterraines de la nappe rhénane
5	b) Superficie globale cumulée des forêts et prairies permanentes
6	a) Consommation des sols (surfaces artificialisées en hectares)
6	b) Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie
7	Trafic motorisé transfrontalier
8	Nombre de PME menant des activités transfrontalières
9	Nombres de personnes employées dans les secteurs du tourisme, de la culture et de la créativité
10	Nombre de travailleurs frontaliers dans l'espace du Rhin supérieur
11	a) Intensité de l'offre de services transfrontalière des administrations et institutions dans l'espace du Rhin supérieur
11	b) Qualité de l'offre de services transfrontalière des administrations et institutions dans l'espace du Rhin supérieur

12	Part des citoyennes et citoyens qui s'identifient au Rhin supérieur en tant que région transfrontalière
----	---

2.2. Indicateurs de réalisation¹

Les indicateurs de réalisation mesurent les contributions aux objectifs du programme réalisées directement par les projets cofinancés. Ces indicateurs portent donc sur des livrables, c'est à dire des réalisations concrètes et chiffrables du projet.

Lors de l'élaboration de la demande de concours communautaire, les livrables prévus, ainsi que les valeurs cibles chiffrées correspondantes, sont donc à définir individuellement en lien avec les actions prévues dans le plan de travail du projet. La contribution de chaque livrable aux indicateurs de réalisation correspondants doit ainsi être garantie.

Les livrables et leurs valeurs cibles, représentent des engagements de résultat pour les projets cofinancés. Les partenaires de projet sont dès lors tenus d'informer régulièrement l'Autorité de gestion de l'état de mise en œuvre des livrables concernés, et ce dans le cadre des rapports de livrables.

Si cette information obligatoire n'est pas fournie, si les livrables ne sont pas mis en œuvre, ou si les valeurs cibles ne sont pas atteintes, le paiement de l'aide communautaire peut être suspendu.

Deux types d'indicateurs de réalisation doivent être distingués :

- **Indicateurs du PO** : pour chaque objectif spécifique, le PO définit des indicateurs de réalisation. Chaque projet cofinancé doit, conformément aux conditions d'éligibilité des projets, contribuer à un ou plusieurs de ces indicateurs. Des valeurs cibles, et le cas échéant des valeurs intermédiaires, sont définies dans le PO pour les indicateurs concernés. Ces valeurs devront être atteintes par la somme des projets cofinancés. Les contributions des projets à ces indicateurs sont de ce fait soumises à des obligations d'information et de justification précises.

Liste des indicateurs de réalisation du programme opérationnel INTERREG V Rhin Supérieur :

Objectif(s) spécifique(s)	Indicateur de réalisation
1	Nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées
1	Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières
1	Nombre d'outils de coordination développés de manière transfrontalière
1, 2, 3	Nombre d'établissements de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux
1, 2, 3	Nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche
4, 5	Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien en vue d'atteindre un meilleur état de conservation
4, 5	Nombre de nouvelles stratégies et instruments pour la protection des espèces et l'amélioration de la qualité des services liés aux écosystèmes
6	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien

¹ Cette section ne s'applique pas, en l'état, à l'appel à microprojets. Sur ce sujet, les porteurs de microprojets sont invités à consulter le manuel du microprojet.

6	Nombre d'entreprises recevant un soutien non-financier
6	Nombre de nouveaux concepts, outils et installations favorisant la diminution de l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur
6	Nombre de nouveaux supports d'information et de mesures de sensibilisation mis en place
7	Nombre de nouveaux concepts, outils et installations favorisant les transports respectueux de l'environnement
8, 9, 10	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
8, 9, 10	Nombre de participants à des programmes communs d'éducation et de formation soutenant l'emploi des jeunes, les possibilités éducatives et l'enseignement supérieur et professionnel par-delà les frontières
9	Nombre d'utilisateurs de produits, offres et services créés ou améliorés dans les secteurs du tourisme, des médias et de la créativité
9	Nombre de nouvelles mesures de sensibilisation et campagnes d'information dans les secteurs du tourisme, des médias et de la créativité
10	Nombre de participants à des initiatives de mobilité transfrontalière
10	Nombre de nouvelles offres de formation
11, 12	Nombre de nouveaux concepts, outils, et installations pour la coopération administrative et citoyenne
11, 12	Nombre d'utilisateurs de nouveaux concepts, outils, installations et services pour la coopération administrative et citoyenne

- Indicateurs de communication** : ils permettent de mesurer l'étendue et la portée des mesures liées à la communication sur le projet. Ils servent à rendre compte des résultats de la communication du programme et s'appliquent de la même manière à tous les objectifs spécifiques. Le PO ne contient aucun objectif de résultats pour ces indicateurs. L'Autorité de gestion dispose de ce fait d'un pouvoir d'appréciation plus important en ce qui concerne l'évaluation de la contribution des projets cofinancés à ces indicateurs et les pièces justificatives à fournir.

Liste des indicateurs de réalisation relatifs à la communication du programme INTERREG V Rhin supérieur :

Indicateur de réalisation
Nombre de participants à un évènement d'information généraliste
Nombre de participants à un évènement d'information spécialisée
Nombre de participants à une formation
Nombre de participants à un évènement de mise en réseau
Nombre de connexions à un produit en ligne
Nombre de téléchargements
Nombre d'inscriptions en ligne / d'abonnements / de followers
Nombre de supports d'information différents conçus
Nombre d'exemplaires distribués d'un support d'information

Nombre d'exemplaires distribués d'objet publicitaires
Nombre de communications émises par les partenaires du projet (communiqués de presse, annonces, publications scientifiques etc.)
Nombre de conférences de presse organisées
Nombre de journalistes présents
Nombre d'articles parus dans la presse et les médias généralistes avec mention du programme, du FEDER et / ou de l'Union européenne